

# ASSOCIATION DES MAIRES ET ELUS DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

## MOTION POUR DES COMMUNES AU SERVICE DE LA POPULATION

Les élus de l'Association des maires et élus de la Haute-Vienne, **rappellent leur attachement à la commune**, collectivité de proximité par excellence, pierre angulaire de la démocratie locale, et s'opposent à sa remise en cause par l'élection des élus communautaires au suffrage universel.

Par ailleurs, les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une **gravité exceptionnelle**. Dans le cadre du plan **d'économies de 50 milliards d'euros** décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- De 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- Soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population **sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises**. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que **plus à l'aise pour dénoncer cette amputation** de 30 % des dotations qui provoque déjà une baisse de **l'investissement du bloc communal** de 12,4 % en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux **et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action** (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

Les élus de l'Association des maires et élus de la Haute-Vienne rappellent aussi que les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent **le « bien vivre ensemble »**,
- Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire,
- Enfin, elles jouent un rôle majeur dans **l'investissement public**, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Ils soutiennent et relayent la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- **L'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée** (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures),
- **La récupération des frais de gestion** perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- **L'arrêt immédiat des transferts de charges** et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux,
- **La mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement** pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Le 27 juin 2015